

RGPD, maîtriser la réglementation générale sur la protection des données

Organisation

Mode d'organisation : Présentiel ou distanciel

Durée : 2 jour(s) · 14 heures

Contenu pédagogique



Type

Action de formation



Public visé

DSI, directions juridiques, chefs de projets
Cette formation est accessible aux publics en situation de handicap et aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements peuvent être prévus en fonction des profils. Nous contacter pour plus d'information.



Prérequis

Pas de prérequis spécifiques



Objectifs pédagogiques

Découvrir les formalités obligatoires du Règlement Général sur la Protection des Données
Définir les aspects juridiques du RGPD
Comprendre l'importance des Obligations du RGPD



Description

Introduction au Règlement Général sur la Protection des Données

- Les fondamentaux juridiques
- De la Loi Informatique et Libertés jusqu'au Règlement Général sur la Protection des Données
- Présentation du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD/GDPR)
- Les enjeux de la protection des données personnelles
- La responsabilité de la personne morale

Législation et fondamentaux de la protection des données et de la vie privée

- Définitions
- Protection des données et vie privée
- Données personnelles
- Contexte de la loi
- Légitimité et limites
- Exigences complémentaires et traitements légaux des données personnelles
- Les droits individuels



- Les brèches de données et les procédures associées

Organisation de la protection des données

- Importance de la protection des données pour l'organisation
- Autorités de supervision
- Responsabilité générale de l'autorité de supervision,
- Comment l'autorité de supervision contribue à l'application de la RGPD/GDPR
- Transfert des données personnelles à des pays tiers
- Règles et politiques d'entreprise, protection des données dans les contrats

Pratiques de protection des données

- Conception et approche par défaut, associé à la sécurité de l'information
- Évaluation de l'impact de la protection des données (DPIA)
- Périmètre et application d'un DPIA (Data Protection Impact Assessment)
- Les huit objectifs d'un DPIA
- Création d'un rapport de DPIA
- Pratiques associées à l'application de l'utilisation des données



Modalités pédagogiques

Réflexion de groupe et apports théoriques du formateur – Travail d'échange avec les participants sous forme de discussion – Utilisation de cas concrets issus de l'expérience professionnelle – Exercices pratiques (études de cas, jeux de rôle, questionnaires, quiz, mises en situation, ...) sont proposés pour vérifier le niveau de compréhension et d'intégration du contenu pédagogique – Remise d'un support de cours complet pour référence ultérieure



Moyens et supports pédagogiques

Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation. Chaque participant disposera d'un ordinateur (si besoin), d'un support de cours, d'un bloc-notes et d'un stylo. La formation se déroulera avec l'appui d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc.



Modalités d'évaluation

Avant la formation :

Nous mettons en place une évaluation de chaque participant via un questionnaire d'évaluation des besoins et de niveau.

Un audit complémentaire peut-être proposé pour parfaire cette évaluation

Pendant la formation :

Des exercices pratiques (études de cas, jeux de rôle, questionnaires, quiz, mises en situation, ...) sont proposés pour vérifier le niveau de compréhension et d'intégration du contenu pédagogique.

À la fin de la formation :

Le participant auto-évalue son niveau d'atteinte des objectifs de la formation qu'il vient de suivre.

Le formateur remplit une synthèse dans laquelle il indique le niveau d'acquisition pour chaque apprenant : « connaissances maîtrisées, en cours d'acquisition ou non acquises ». Il évalue ce niveau en se basant sur les exercices et tests réalisés tout au long de la formation.

Le participant remplit également un questionnaire de satisfaction dans lequel il évalue la qualité de la session.

À la demande du stagiaire, le niveau peut aussi être évalué par le passage d'une certification TOSA pour les outils bureautiques, CLOE pour les langues.



Modalités de suivi

Emargement réalisé par 1/2 journée – Certificat de réalisation remis à l'employeur à l'issue de la formation – Assistance par téléphone et messagerie – Support de cours remis à chaque participant à l'issue de sa formation – Suivi de la progression 2 mois après la formation